



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA
Lundi 9 Mai 2022 A 18 H A la salle des fêtes d'Abriès**

L'ordre du jour sera le suivant :

En début de réunion, nous recevrons Monsieur le Président de l'Association Musi'queryas qui nous présentera le bilan d'activités et le prévisionnel des actions à mener.

1. Désignation d'un secrétaire de séance ;
2. Approbation du compte-rendu de séance du 28 mars 2022 ;
3. Délibération approuvant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (RPQS) 2021.
4. Délibération modificative relative aux indemnités des élus.
5. Délibération relative à la vente d'une parcelle communale.
6. Délibération autorisant le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un logiciel destiné à la gestion des abonnés et à la facturation des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif avec la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras.
7. Délibération relative à la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 et à l'expérimentation du compte financier unique.
8. Modification du poste d'Adjoint du patrimoine, augmentation du temps de travail (24 H / hebdo).
9. Délibération autorisant le Maire à adhérer à un groupement d'achat pour la fourniture d'électricité.
10. Délibération autorisant le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région Sud et du Conseil Départemental pour l'acquisition de matériels pour l'aménagement des salles des fêtes.
11. Autorisation de démolir les anciens gîtes Hannibal.
12. Délibération de principe concernant l'offre d'achat de bâtiments de l'ancien centre de Val Pré Vert (suite à l'étude de préprogrammation immobilière).
13. Délibération autorisant le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la REGION dans le cadre du contrat de Parc pour la mise en place de la signalétique.
14. Questions diverses :
 - 14.1. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales (Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).

A Abriès-Ristolas, le 02/05/2022
Pour affichage,
Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT